



PRESS RELEASE – FOR IMMEDIATE RELEASE AND DISTRIBUTION

October 15, 2018

RE: Lock out of minor hockey from the city of Campbellton

The city of Campbellton has released a statement to public recently that they are locking out minor hockey due to non co-operation of information they seek of our clientele's personal information, their names, addresses etc. Our constitution clearly states in section 16.6 D that "the registrar will keep the Hockey Canada Registry of the association private", as well as under Hockey Canada's privacy policy and Hockey New Brunswick. Therefore this information will not be given out to anyone including the City of Campbellton's council.

A meeting in late August with members of the city's council as well as with executive members of the association was held to discuss alternatives in compromising. The executives of minor hockey clearly stated that we will not be implementing nor governing the city's decision to impose leisure cards upon the public, it is the city's discretion to organize the plan in motion imposed. In the meeting we discussed other avenues such as raising our ice rate to non subsidized rate without rising registration fees to avoid our clientele having to purchase these leisure cards as some clubs using the facility are exempted from the leisure cards imposed. We are nonprofit organizations who have roughly 260 players from our amalgamated area, which means we rent services for players using ice surfaces in Campbellton as well as in Dalhousie.

We also discussed the possibility of purchasing leisure cards for residents of non exempted area to offset the cost for our clientele seeing as this was imposed on us at the very early start of our season, BOTH of which were declined by city council. We were and are very clear on where we stand with the demands for clientele's information.

The city now asks for co-operation in obtaining clientele's information of leisure cards as well as names of our registered players in accordance in order to obtain permission of facility usage. Again we remind, that we stand firm and will not be governing the fact, nor will we be releasing clientele information. In a prior written public release the city has stated that our two major tournaments would be exempted from the leisure cards, meaning no verification of cards would be implemented during such time. We were informed a security team would be enforcing and verifying the leisure cards of anyone entering and using the facility at all times.

The city has now issued a statement right before we are to organize with scheduling that "effective immediately, all ice is open to the public on a first come first served basis. This also includes pre-scheduled tournaments for which the leisure card exemption was conditional to minor hockey sports associations complying to the new system being put in place. That dates for tournaments are now open for other groups to use" The city imposing a leisure fee/card should solely be monitored by paid government council members and not for members of a non-profit organization to monitor. Their system is proving to be mal organized especially in seeking monitoring from our association.



Having gone back on their word of exempted tournaments this is forcing us to having to cancel the local Bantam/Midget Arnold Maisey tournament that brings 24–26 teams from all over the province as well as teams from the neighbouring province of Quebec. It has been a long running reputable tournament going into its 47th year. As well as the Initiation/Novice Jamboree this again houses 26–29 teams. All of which brings revenue and business into the city, which will subsequently suffer the consequences of these loses, that is hotels, restaurants, local shops of all kinds.

In the end the Restigouche north minor hockey will continue to stand firm and respect our rules and regulation imposed as well as imposed by Hockey Canada and Hockey New Brunswick and will have to regretfully advise the community and surrounding that the association will not be using the regional memorial civic center this year, we are aware of the implications this will have on many people and we are more than ready and willing to cooperate with our clientele and fully reimburse any clientele that need be.

Sincerely,
Restigouche North Minor Hockey Association

45 blvd Salmon blvd
C.P. (Box) 1074
Campbellton, NB
E3N 3H4

Tel: (506) 789-9126
Fax: (506) 753-7712
Email: Restigouchehockey@gmail.com



COMMUNIQUER DE PRESSE - POUR DIFFUSION IMMEDIATE

15 octobre 1028

RE: Isolement du hockey mineur par la ville de Campbellton

La ville de Campbellton a récemment annoncé publiquement qu'elle renonçait à louer de la glace au hockey mineur en raison de la non-coopération du partage des informations recherchées concernant les informations personnelles de notre clientèles; soit leurs noms, adresses, etc.

Notre constitution stipule clairement à la section 16.6 D que « Le registraire gardera le registre de Hockey Canada de l'association privé », ainsi que dans le cadre de la politique de protection de la vie privée de Hockey Canada et de Hockey Nouveau-Brunswick. Par conséquent, ces informations ne seront communiquées à personne, y compris au conseil de la ville de Campbellton.

Une réunion à la fin du mois d'août avec les membres du conseil de la ville et les membres exécutifs de l'association a eu lieu pour discuter des solutions possibles. Les dirigeants du hockey mineur ont clairement indiqué que nous ne mettrions pas en œuvre la décision de la ville d'imposer des cartes de loisirs au public, et qu'elle ne régirait pas la décision de la ville. C'est à la discréction de la ville d'organiser le plan en mouvement qui lui est imposé.

Au cours de la réunion, nous avons discuté d'autres moyens, tels que l'augmentation de notre tarif de glace pour le frais régulier sans augmenter les frais d'inscription, afin d'éviter que notre clientèle n'ait à acheter ces cartes de loisirs. Certains clubs utilisant l'installation étant dispensés des cartes de loisirs imposées. Nous sommes une organisations à but non lucratif qui comptons environ 260 joueurs dans notre zone fusionnée, ce qui signifie que nous louons des services aux joueurs et utilisons les surfaces de glace à Campbellton ainsi qu'à Dalhousie.

Nous avons également discuté de la possibilité d'acheter des cartes de loisirs pour les résidents d'une zone non exemptée afin de compenser le coût pour notre clientèle, car cela nous a été imposé au tout début de notre saison. Les deux solutions possible ont été refusés par le conseil municipal.

Nous étions et sommes toujours très clairs sur notre position face aux demandes d'information des clients. La ville sollicite désormais la coopération pour obtenir les informations de ses clients sur les cartes de loisirs ainsi que les noms de nos joueurs enregistrés conformément à l'obtention de la permission d'utiliser les installations. Encore une fois, nous rappelons que nous restons fermes et que nous ne régirons pas le fait, ni ne publierons des informations sur la clientèle.

Dans une publication écrite, la ville a déclaré que nos deux principaux tournois seraient exemptés des cartes de loisirs, ce qui signifie qu'aucune vérification des cartes ne serait effectuée pendant cette période. Depuis, nous avons été informés que oui, une équipe de sécurité serait présent et vérifierait les cartes de loisirs de toute personne entrant et utilisant les installations à tout moment.



Pendant que nous étions en train d'organiser les horaires de glace pour la saison; La dernière publication provenant du conseil de ville affirme que « À compter de maintenant, toute la glace est ouverte au public, selon le principe du premier arrivé, premier servi. Cela inclut également les tournois préprogrammés pour lesquels l'exemption de carte de loisir était conditionnelle à la mise en place par les associations sportives de hockey mineur du nouveau système. Les dates des tournois sont désormais ouvertes aux autres groupes. » C'est la ville qui impose les cartes de loisirs; ils doivent donc trouver une façon de surveillée c'est dernière et non demander que cette tache soit accomplie par les membres d'un organisme à but non lucratif. Leur système s'avère mal organisé, en particulier dans la recherche d'une surveillance par notre association.

En revenant sur leurs promesses de tournois exemptés, cela nous oblige à annuler le tournoi local Bantam / Midget Arnold Maisey réunissant 24 à 26 équipes de partout dans la province ainsi que des équipes de la province voisine du Québec. Ce tournoi de bonne réputation serait à sa 47^{ème} année. En plus du Jamboree Initiation / Novice qui compte à nouveau 26 à 29 équipes. Tous ces éléments génèrent des revenus et des activités commerciales dans la ville, qui subiront par la suite les conséquences de ces pertes, c'est-à-dire des hôtels, des restaurants et des magasins de toutes sortes.

À la fin, le Conseil d'Administration de L'Association du Hockey Mineur Restigouche Nord continuera à rester ferme et respectera nos règles et règlements imposés ainsi que ceux imposés, ainsi que ceux de Hockey Canada et Hockey Nouveau-Brunswick.

Dans l'éventualité qu'il n'y aura pas de résolution, le club de Hockey du Restigouche Nord devra informer avec regret à la communauté et ses environs que l'association n'utilisera pas le centre civique de Campbellton cette année. Nous sommes conscients des conséquences que cela aura pour beaucoup de gens et nous sommes plus que disposés à coopérer avec notre clientèle et à rembourser intégralement toute clientèle qui en aura besoin.

Cordialement,
Association de hockey mineur du Restigouche Nord

45, blvd Salmon
C.P. (Box) 1074
Campbellton, NB
E3N 3H4

Tel: (506) 789-9126
Fax: (506) 753-7712
Courriel: Restigouchehockey@gmail.com